



L'ASSOCIATION  
DENTAIRE  
CANADIENNE

# Test d'aptitude aux études dentaires Formulaire de demande d'accommodements particuliers

Février 2017

Les candidats atteints d'une invalidité qui a fait l'objet d'une confirmation médicale et qui nécessite des accommodements particuliers peuvent bénéficier de conditions spéciales pour le test d'aptitude aux études dentaires (TAED). Les candidats handicapés qui présentent une demande en ce sens doivent fournir des documents pertinents d'un professionnel de la santé dûment qualifié attestant de la nature de leur problème de santé et de l'importance de l'accommodement requis. Des accommodements raisonnables peuvent être accordés pour s'assurer que chaque candidat inscrit au TAED a la possibilité d'être évalué selon des règles équitables en regard des autres candidats, sans pour autant bénéficier d'avantages déloyaux par rapport aux autres.

Les demandes d'accommodements sont évaluées au cas par cas en fonction des trois critères suivants :

1. les basins du candidat
2. le maintien de l'intégrité de l'examen
3. la capacité de l'ADC et du centre d'examen de fournir les accommodements nécessaires

Le candidat qui désire faire une demande d'accommodements particuliers doit d'abord s'inscrire au TAED au centre d'examen de son choix (inscription en ligne à [www.cda-adc.ca/taed](http://www.cda-adc.ca/taed)). Une fois inscrit, le candidat doit faire parvenir au bureau du TAED son formulaire de demande dûment rempli accompagné de la documentation à l'appui, avant la date limite pour l'accommodement particulier/Shabath. Les dates limites sont :

- Le 15 septembre pour le TAED de novembre
- Le 15 décembre pour le TAED de février

Sur réception de la demande, le bureau du TAED informera le candidat du statut de sa demande au moins quatre semaines avant la date de l'examen.

Pour de plus amples renseignements à ce sujet, prière de communiquer avec le bureau du TAED.



# Test d'aptitude aux études dentaires

## Formulaire de demande d'accommodements particuliers

Les candidats atteints d'un problème de santé qui a fait l'objet d'une confirmation médicale et qui nécessite des accommodements particuliers peuvent bénéficier de conditions spéciales pour le test d'aptitude aux études dentaires (TAED). Les candidats devront se rendre à un centre d'examen où les installations appropriées pour l'accommodement sont fournies. Les dates limites pour retourner le formulaire de demande accompagné de la documentation à l'appui sont le 15 septembre pour le TAED de novembre et le 15 décembre pour le TAED de février.

Nom du candidat : \_\_\_\_\_

Date de naissance du candidat : \_\_\_\_\_ Téléphone : ( \_\_\_\_\_ ) \_\_\_\_\_

Centre d'examen : \_\_\_\_\_ Date de l'examen : Année \_\_\_\_\_ Nov. \_\_\_\_\_ Fév. \_\_\_\_\_

1. Veuillez préciser la nature du problème de santé et ses effets sur la capacité du candidat de participer au TAED.

---

---

---

2. Le candidat a-t-il déjà bénéficié d'accommodements durant ses études collégiales ou universitaires? Oui \_\_\_ Non \_\_\_

a. Dans l'affirmative, de quel type d'accommodement s'agissait-il?

---

---

b. Dans la négative, veuillez expliquer pourquoi le candidat a maintenant besoin d'accommodements.

---

---

3. De quel(s) accommodement(s) ou arrangement(s) le candidat a-t-il besoin?

---

---

4. Le candidat a-t-il obtenu d'un médecin ou autre professionnel de la santé la confirmation que le problème de santé n'aura pas d'incidence sur sa capacité d'étudier et d'exercer la médecine dentaire d'une manière efficace et sécuritaire? Oui Non

5. Veuillez joindre au formulaire de demande un ou plusieurs certificats d'un professionnel de la santé qualifié :

- décrivant la nature générale du problème de santé
- confirmant que le problème de santé ne nuira pas à la capacité du candidat d'étudier et d'exercer la médecine dentaire d'une manière efficace et sécuritaire
- décrivant les accommodements jugés nécessaires par le médecin



L'ASSOCIATION  
DENTAIRE  
CANADIENNE

# Test d'aptitude aux études dentaires

## Formulaire de demande d'accommodements particuliers

Février 2017

La documentation suivante n'est PAS acceptable :

- une lettre d'un professionnel agréé écrite à la main
- le dossier du patient ou des notes du dossier écrits à la main
- le diagnostic inscrit sur un bloc d'ordonnances
- des auto-évaluations trouvées sur Internet ou dans une publication imprimée
- des articles de recherches
- des documents de l'évaluation originaux (veuillez soumettre des copies des documents originaux)

L'Association dentaire canadienne se réserve le droit d'exiger des précisions au sujet de l'accommodement auprès du candidat ou du professionnel de la santé.

### Autorisation

Je soussigné déclare que tous les renseignements indiqués sur cette demande sont exacts. Je donne la permission à l'Association dentaire canadienne (ADC) de communiquer avec le professionnel agréé (qui a fourni des renseignements au sujet de mon problème de santé) et/ou avec l'établissement scolaire (qui m'a accordé des accommodements dans le passé pour des examens) pour des renseignements supplémentaires ou des précisions au besoin. J'autorise ces professionnels et établissements scolaires de fournir ces précisions ou renseignements supplémentaires à l'ADC au besoin.

Signature du candidat : \_\_\_\_\_ Date (aaaa-mm-jj) : \_\_\_\_\_

Veuillez envoyer votre formulaire de demande par courrier ou par télécopieur à la coordonnatrice du TAED à l'adresse/numéro ci-dessous.